



Ministère de l'Intérieur

Le 5 juin 2018

Communiqué de presse

Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, se félicite de l'adoption par le comité interministériel à l'intégration réuni par le Premier ministre ce mardi 5 juin, d'un plan ambitieux et clair pour intégrer les 120 000 étrangers qui arrivent légalement en France chaque année et signent un contrat d'intégration républicaine. Ce plan marque la volonté du Gouvernement de construire une politique dans laquelle, selon Gérard COLLOMB, "les étrangers et la société française s'investissent ensemble" pour donner une vraie chance à chacun.

Annoncé dès la présentation en Conseil des ministres le 12 juillet 2017 du plan pour garantir le droit d'asile et mieux maîtriser les flux migratoires, cette refonte ambitieuse de la politique d'intégration a été préparée depuis plusieurs mois par une large consultation impliquant la société civile (chercheurs, associations, entreprises etc.) avec pour perspective d'aligner la France sur les meilleurs standards européens. Cette consultation a été conduite, auprès de Gérard COLLOMB, par le député du Val d'Oise, Aurélien Taché, qui a remis les conclusions de son rapport au Premier ministre le 19 février à Lyon.

Pour répondre aux besoins et vulnérabilités spécifiques des 40 000 nouveaux réfugiés accueillis chaque année, à qui la France doit sa protection, une stratégie nationale pour l'intégration des réfugiés a également été préparée à l'automne. Présentée par le délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, le préfet Alain REGNIER, elle a été adoptée aujourd'hui par le comité interministériel.

Enfin, le projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, qui est actuellement en discussion au Sénat, prévoit un certain nombre de dispositions visant au renforcement de l'intégration, grâce à un contrat d'intégration républicaine aux ambitions renouvelées, à une animation territoriale forte des actions d'intégration des réfugiés via des schémas régionaux pilotés par les préfetures, et à un accès facilité au marché du travail pour les demandeurs d'asile au bout de six mois de procédure devant l'OFPRA.

Le comité interministériel à l'intégration réuni ce jour vient parachever cette refonte de la politique d'intégration, en marquant un renforcement des efforts de formation linguistique et civique, une orientation professionnelle accrue et des réponses plus adaptées aux besoins des réfugiés. Gérard COLLOMB souligne que cette réforme, "indispensable pour réparer ce qui n'a pas marché en termes d'intégration par le passé, posera les conditions pour une insertion réelle des arrivants dans la société, car nous travaillons non pas avec un horizon de court terme, mais pour une intégration qui portera ses fruits sur des dizaines d'années"

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr